

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-031

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES (RCA09-Z01, TEL QU'AMENDÉ) DONT L'OBJET CONCERNE LA ZONE 064 ET DIVERSES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES.

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée, que le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, par sa résolution numéro CA17 3012 0420, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 5 décembre 2017, le premier projet de règlement numéro RCA09-Z01-031, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*, ce premier projet de règlement sera soumis à une consultation publique **le mardi 16 janvier 2018 à compter de 18 h 30 à la Maison du citoyen, située, au 12090, rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle J.C. Victorien Roy (salle du conseil).**

L'objet de ce premier projet de règlement vise à revoir certaines dispositions propres à la zone 064 en fonction des changements apportés au Plan d'urbanisme et à l'évolution des projets de construction dans le secteur. De plus, trois modifications à portée générale sont inscrites à ce projet d'amendement.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Ce premier projet de règlement s'applique à la zone 064 et à ses zones contiguës numéros 049, 051, 052, 068 et 078. Le plan ci-dessous illustre la zone visée et ses zones contiguës.



Ce premier projet de règlement de même que la description et l'illustration de la zone visée et des zones contiguës sont disponibles pour consultation dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement, soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Montréal, le 3 janvier 2018.

Julie Boisvert
 Secrétaire d'arrondissement par intérim

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat